

LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 401 | Novembre 2022

DOSSIER Les monuments à La Bresse

Maison de La Bresse

Une fin d'année culturelle à la Maison de La Bresse

Si derrière le nom de « Maison de La Bresse » ne se cache pas la portée culturelle de ce lieu, la programmation en revanche nous le rappelle chaque mois !

Et pour ce dernier trimestre 2022, c'est au plus près que l'équipe de la Maison de La Bresse est allée chercher ses artistes, ici dans notre territoire de La Bresse et de ses alentours.

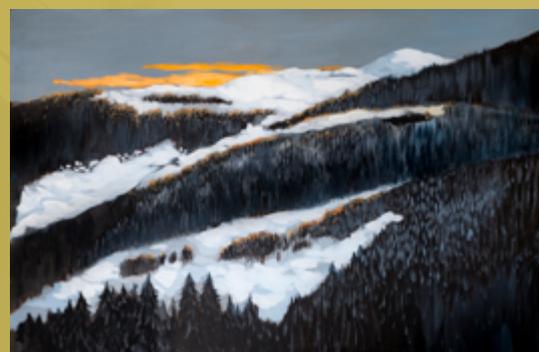
Il y a eu d'abord la traditionnelle exposition des talents locaux, qui, encore une fois, a ravi les visiteurs. Et dès la fin du mois d'octobre, c'est un cycle photographique de trois mois qui s'est ouvert avec à l'honneur les belles montagnes vosgiennes. La Maison portera alors bien son nom : *Maison de La Bresse, des montagnes vosgiennes et de ses paysages !*

Du côté des expos : Coups de projecteur sur la photographie pour cette fin d'année

De fin octobre à fin janvier, la Maison de La Bresse accueille plusieurs photographes aux univers différents. La montagne vosgienne sera mise en lumière avec les clichés de trois photographes. Tout d'abord, Sylvie Pierrat proposera, du 25 octobre au 20 novembre, une ballade dans deux univers : *Arbres... Emois* d'un côté où comment une artiste fascinée par les arbres, les fait parler !



Et Carrément...Vosges, de l'autre : où les lumières, si souvent magiques donnent un éclairage et un relief tout particulier aux paysages vosgiens. Puis Dominique Steinel invitera le visiteur dans une plongée au cœur des montagnes vosgiennes, de ses paysages, sa faune et sa flore, du 26 novembre au 29 janvier.



Enfin, Vincent Ganaye dévoilera, du 26 novembre au 27 décembre, sa vision des sommets vosgiens tant sur le papier glacé, que sur la toile.

Du 3 au 20 novembre, venez plonger dans le « Pêle-mêle » de clichés, d'idées, et de photographes de l'association **Noir et Couleur d'Epinal**.

Puis le monde en noir et blanc minimaliste de **José Cailloux** sera quant à lui ouvert à l'exploration du 28 décembre au 29 janvier.

Sans oublier le concours de photographie amateur organisé par la Maison des Loisirs et de la Culture de La Bresse, avec pour thème

cette année : « *On connaît la chanson* ». Les clichés seront présentés au vote du 2 au 20 novembre à La Bresse avant une seconde exposition à l'ECSP de Cornimont.

Du côté des animations : La musique au cœur !

Si le voyage musical vous conduira plus loin que les montagnes vosgiennes, il n'en restera pas moins inoubliable !

Retrouvez toutes les informations dans la page **Actualités - Maison de La Bresse**

La Maison de La Bresse en quête d'identité !

Dans le prochain bulletin, le service culturel souhaite faire appel à vos suggestions au sujet de la Maison de La Bresse. Une enquête vous sera proposée autour deux grands axes :

Son nom : dans le souci de lui apporter un nom plus en résonance avec son activité culturelle

Son activité : dans le souci de sonder vos envies culturelles pour tenter d'y répondre au mieux !

4-9

Conseil Municipal

10

Vivre ensemble

11-15

Actualités

15

Cinéma

16

Infos sympas

17-24

Dossier

Les monuments à La Bresse

25

Tribune

26-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 401

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

NOVEMBRE 2022

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses..

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Après deux saisons de restrictions dues à la pandémie, une vie presque normale a pu reprendre son cours, même si ce virus est toujours présent et demande toujours de faire attention lors de nos rencontres.

Tous les ans, la commune organise le forum des emplois, une session au printemps et une en automne, en collaboration avec Pôle-Emploi.

Le 14 octobre dernier, nous avons opté pour un forum nouvelle formule, « Le Café de l'Emploi ».

Son déroulement s'est passé le matin, et tous, demandeurs d'emploi, employeurs, organismes de formation, ont pu échanger, autour d'un café-croissant. Même si les postes proposés n'ont pas tous trouvé preneur, il est important de faciliter ces échanges, de convaincre les personnes en recherche, et ainsi faire baisser le taux de chômage de notre secteur.

Dans un tout autre domaine, trois dossiers très conséquents ont été traités et finalisés. Il s'agit des délégations de service public (DSP) concernant nos trois stations de ski et notamment les remontées mécaniques. Le Code des Marchés Publics impose, dans ce domaine, des mises en concurrence et des dossiers extrêmement lourds à gérer. Ce fut un travail de longue haleine réalisé avec les délégataires potentiels, les élus, les cabinets juridiques, ainsi que par notre Directeur Général des Services et le service des Marchés, que je remercie pour leur grande implication.

De nouveaux contrats ont donc été renouvelés et signés avec Labellemontagne pour la station de La Bresse-Hohneck, Lispach Exploitation, pour la station de La Bresse-Lispach et M. Bernard Gehin pour la station de La Bresse-Le Brabant.

Dans un contexte de changement climatique et de crise de l'énergie, nous pouvons nous féliciter collectivement d'avoir réussi à rédiger des contrats permettant d'intégrer l'aléa qui en découle.

Je remercie tous ces partenaires qui vont nous permettre de poursuivre et renforcer les activités de sports d'hiver et loisirs divers répondant aux aspirations fortes de montagne et de plein air de nos vacanciers.

Il faut rappeler que cette économie touristique est essentielle pour tous, salariés, commerces, entreprises, commune.

Je vous souhaite une belle lecture de ce bulletin, dont le dossier est consacré aux monuments bressauds, qu'ils soient commémoratifs ou autres.

Bien sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du conseil municipal du 22 septembre 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Avenant n°1 - Sécurisation / extension du réseau HTA - Extension du réseau BT en souterrain	Molinari SAS	Part ville 0,00€	Part ville 0,00€
Extension du réseau d'assainissement Route de Niachamp.		Part S.I.A. 2 580,00€	Part S.I.A. 3 096,00€
		Part RME. 1 140,00€	Part RME. 1 368,00€
	<i>Nouveau montant du marché</i>	68 935,00€	82 722,00€
Avenant N°1 - Travaux d'aménagement divers : Parking Claire - Plateforme PAV Niachamp - Place PMR Lac des Corbeaux.	Molinari SAS	3 656.52€	4 387.82€
	<i>Nouveau montant du marché</i>	42 966.52€	51 559.82€
Réhabilitation de deux captages - 2 ^e tranche - Secteur du Sacerlet	Molinari SAS	91 592.50 €	109 911.00 €
Avenant N°1 - Maîtrise d'œuvre pour le renforcement de l'alimentation en eau potable entre le captage « les planches » et la station de traitement	Société Consilium	4 415.80€	5 298.96€
	<i>Nouveau montant du marché</i>	22 515.80€	27 018.96€
Fourniture d'une lame de déneigement pour les services techniques municipaux	SARL Sicometal 39200 Saint Claude	13 000,00€	15 600,00€
Avenant n° 1 - Travaux de réparations sur ouvrages d'art - Lot n°1 : Bordures - Voirie - Pluvial « Pont du Bas ».	Molinari SAS	21 073,00€	25 287,60€
	<i>Nouveau montant du marché</i>	40 459,25€	48 551,10€

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Résiliation du bail de location appartement 9 rue de la Résistance - Appartement n°3 (décision n°102) à compter du 31 août	Julien Burger	/	/
Location de l'appartement n°3 - 9 rue de la Résistance à compter du 1 ^{er} septembre	Lilou Brenoit Gabin Poirot	368.71 € / mois hors charges	/
Mise à disposition de parcelles pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert - Lieu-dit : Basse des Feignes Surface : 19 505 m ² Transfert de la convention accordée à SARL Nicolle Thierry à l'entreprise Mougnot TP	Mougnot TP	Tarif 2023 1180,60 € HT (révision annuelle selon convention) Redevance : tarif 0,65 €/tonne	04/12/2029

Délégations de services publics (DSP)

Rapports annuels d'activité 2021 des délégataires

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service. Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commentés en séance. Ils retracent la saison 2021/2022 pour les remontées mécaniques des stations La Bresse - Hohneck, La Bresse - Lispach et La Bresse - Brabant, ainsi que l'année 2021 pour la cafétéria et le bowling La Passerelle.

Ces rapports sont consultables en Mairie, à la Direction Générale.

Attribution de délégation de service public contrats de délégation de service public :

Pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse Brabant

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une gestion déléguée du service sous forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du domaine skiable hiver de la station La Bresse -Brabant.

L'avis de délégation a fait l'objet d'une publication dans les supports suivants : au BOAMP le 3 juin 2022 et sur le profil acheteur de l'autorité concédante www.xmarches.fr

Les candidats avaient jusqu'au 4 juillet 2022 à 12h pour remettre leurs plis de candidature et d'offres (procédure « ouverte »). Les services de la collectivité ont procédé à l'ouverture des plis contenant les candidatures reçues dans les délais impartis.

Une offre a été reçue : M. Bernard Géhin

La Commission Délégation de Service Public (CDSP) s'est réunie le 8 juillet 2022 pour analyser la candidature reçue et a décidé de retenir le candidat pour la suite de la procédure. La CDSP s'est une nouvelle fois réunie le vendredi 22 juillet 2022 afin de procéder à l'analyse de l'offre reçue. À l'issue de cette commission, le Maire a décidé d'entamer des négociations avec le candidat ayant remis une offre. Des questions complémentaires ont été transmises au candidat en amont des négociations. Il avait jusqu'au 5 août 2022 à 12h pour transmettre ses éléments de réponse.

Les négociations se sont tenues le 9 août 2022 à 9h30. Le candidat M. Bernard Géhin a été reçu pendant une heure. Il avait jusqu'au vendredi 19 août 2022 à 12h pour faire parvenir son offre finale.

Au terme du travail d'analyse, l'offre consolidée de M. Bernard Géhin après la négociation, est jugée comme satisfaisante pour la collectivité par rapport aux critères de sélection mentionnés dans le règlement de consultation.

Le rapport sur le choix du délégataire annexé, ainsi que les différents procès-verbaux de la commission détaillent précisément cette analyse au vu des critères d'attribution définis initialement. Ces éléments ont été présentés et approuvés en CDSP le 25 août 2022.

Les membres du Conseil Municipal ont reçu le 6 septembre 2022 les documents suivants : projet de délibération, rapport du choix du délégataire, le procès-verbal pour l'ouverture et examen des candidatures, le procès-verbal de l'ouverture des offres, le procès-verbal de l'examen des offres et le Procès-verbal pour la présentation de l'offre finale.

Ils ont également été informés que le projet de contrat et ses annexes étaient consultables auprès de la Direction Générale des Services.

Après débat, sur proposition de M^{me} le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les clauses du contrat de Délégation de Service Public pour **l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Brabant, offre de M. Bernard Géhin.**

Pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Lispach

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil

Municipal a approuvé le principe d'une gestion déléguée du service sous forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du domaine skiable hiver de la station La Bresse -Lispach.

L'avis de délégation a fait l'objet d'une publication dans les supports suivants : au BOAMP le 3 juin 2022 et sur le profil acheteur de l'autorité concédante www.xmarches.fr

Les candidats avaient jusqu'au 4 juillet 2022 à 12h pour remettre leurs plis de candidature et d'offres (procédure « ouverte »).

Les services de la collectivité ont procédé à l'ouverture des plis contenant les candidatures reçues dans les délais impartis.

Une offre a été reçue : SARL Lispach Exploitation

La Commission Délégation de Service Public (CDSP) s'est réunie le 8 juillet 2022 pour analyser la candidature reçue et a décidé de retenir le candidat pour la suite de la procédure. La CDSP s'est une nouvelle fois réunie le vendredi 22 juillet 2022 afin de procéder à l'analyse de l'offre reçue. À l'issue de cette commission, le Maire a décidé d'entamer des négociations avec le candidat ayant remis une offre. Des questions complémentaires ont été transmises au candidat en amont des négociations. Il avait jusqu'au 5 août 2022 à 12h pour transmettre ses éléments de réponse.

Des questions complémentaires ont été transmises au candidat en amont des négociations. Il avait jusqu'au jeudi 9 juin 2022 à 12h pour transmettre ses éléments de réponse. Puis d'autres questions complémentaires ont été transmises au candidat toujours en amont des négociations. Il avait jusqu'au 5 août 2022 à 12h pour transmettre ses éléments de réponse.

Les négociations se sont tenues le 9 août 2022 à 9h30. Le candidat SARL Lispach Exploitation a été reçu pendant 1h. Il avait jusqu'au vendredi 19 août 2022 à 12h pour faire parvenir son offre finale. Un 2^e tour de négociation a été engagé à la demande du candidat le 22 août 2022 pendant 1h. Le délai pour remettre son ultime offre a été fixé au mercredi 24 août 2022 à 12 heures. Au terme du travail d'analyse, l'offre consolidée de SARL Lispach Exploitation après la négociation, est jugée comme satisfaisante pour la collectivité par rapport aux critères de sélection mentionnés dans le règlement de consultation.

Le rapport sur le choix du délégataire annexé, ainsi que les différents procès-verbaux de la commission détaillent précisément cette analyse au vu des critères d'attribution définis initialement. Ces éléments ont été présentés et approuvés en CDSP le 25 août 2022.

Les membres du Conseil Municipal ont reçu le 6 septembre 2022 les documents suivants : projet de délibération, rapport du choix du délégataire, le procès-verbal pour l'ouverture et examen des candidatures, le procès-verbal de l'ouverture des offres, le procès-verbal de l'examen des offres et le Procès-verbal pour la présentation de l'offre finale.

Ils ont également été informés que le projet de contrat et ses annexes étaient consultables auprès de la Direction Générale des Services.

Après débat, sur proposition de M^{me} le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les clauses du contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Lispach , offre de SARL Lispach Exploitation.

Pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Hohneck

Par délibération en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une gestion déléguée du service sous forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du domaine skiable hiver de la station La Bresse - Hohneck

L'avis de délégation a fait l'objet d'une publication dans les supports suivants : au JOUE le 2 février 2022, au BOAMP le 2 février 2022, dans Montagne Leaders le 2 février 2022 et sur le profil acheteur de l'autorité concédante www.xmarches.fr. Les candidats avaient jusqu'au 4 avril 2022 à 18h00 pour remettre leurs plis de candidature et d'offres (procédure « ouverte »). Les services de la collectivité ont procédé à l'ouverture des plis contenant les candidatures reçues dans les délais impartis.

Une offre a été reçue : SAS La Bresse Labellemontagne

La Commission Délégation de Service Public (CDSP) s'est réunie le 7 Avril 2022 pour analyser la candidature reçue et a décidé de retenir le candidat pour la suite de la procédure.

La CDSP s'est une nouvelle fois réunie le mardi 10 mai 2022 afin de procéder à l'analyse de l'offre reçue. À l'issue de cette commission, le Maire a décidé d'entamer des négociations avec le candidat ayant remis une offre.

Des questions complémentaires ont été transmises au candidat en amont des négociations. Il avait jusqu'au jeudi 9 juin 2022 à 12h pour transmettre ses éléments de réponse.

Les négociations se sont tenues le vendredi 10 juin 2022 à 14h avec le candidat qui a eu jusqu'au mercredi 6 juillet 2022 à 12h pour faire parvenir son offre finale.

Au terme du travail d'analyse, l'offre consolidée de la SAS La Bresse Labellemontagne après la négociation, est jugée comme satisfaisante pour la collectivité par rapport aux critères de sélection mentionnés dans le règlement de consultation.

Le rapport sur le choix du délégataire annexé, ainsi que les différents procès-verbaux de la commission détaillent précisément cette analyse au vu des critères d'attribution définis initialement.

Ces éléments ont été présentés et approuvés en CDSP le 21 juillet 2022.

Les membres du Conseil Municipal ont reçu le 6 septembre 2022 les documents suivants : projet de délibération, rapport du choix du délégataire, le procès-verbal pour l'ouverture et examen des candidatures, le procès-verbal de l'ouverture des offres, le procès-verbal de l'examen des offres et le Procès-verbal pour la présentation de l'offre finale.

Ils ont également été informés que le projet de contrat et ses annexes étaient consultables auprès de la Direction Générale des Services.

Après débat, sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des votants, les clauses du contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Hohneck, offre de SAS La Bresse Labellemontagne.

Marchés publics

Déneigement et déverglaçage de la voirie communale

Un appel d'offres a été lancé en vue de la réalisation de services de déneigement et déverglaçage de la voirie communale. Celui-ci a été lancé sous la forme de marché alloti afin de tenir compte des différents secteurs à traiter, pour une période d'un an renouvelable trois fois et avec un montant maximum annuel hors taxe de 250 000€ pour l'ensemble des lots.

Cinq entreprises ont présenté une offre pour les six lots à pourvoir.

- Lot n°1 - Secteur 1 : Bas de La Bresse : S2F TP SARL de 88310 Ventron
- Lot n°2 - Secteur 2 : Le Breuil / Le Droit : Constructions du Raindé de 88250 La Bresse
- Lot n°3 - Secteur 3 : Le Breuil / Basse des Feignes / Raindé : ETS Franck Theodore de 88310 Ventron
- Lot n°5 - Secteur 5 : Haut de Vologne : SARL Pierrel TP de 88250 La Bresse
- Lot n°6 - Secteur 6 : Chajoux : JC Logistique de 88160 Fresse sur Moselle
- Lot n°4 - Secteur 4 : Haut de Vologne : infructueux car aucune offre recevable n'a été remise

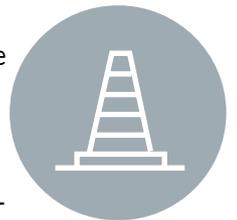
Vote à l'unanimité du Conseil Municipal

Fourniture sel de déneigement

Pour la saison hivernale 2021/2022, un groupement de commande avait été constitué entre les communes de La Bresse, Cornimont et Saulxures sur Moselotte en vue de passer un marché public par procédure adaptée pour la fourniture et la livraison en vrac de sel de déneigement afin d'assurer la viabilité hivernale. Pour la saison hivernale 2022/2023, les communes de Cornimont, Ventron et Saulxures sur Moselotte sont toujours intéressées pour poursuivre cette expérience intercommunale de groupement d'achat (accord-cadre à bons de commande).

A cet effet, un groupement de commandes a été constitué, avec pour objet de permettre à chacun de ses membres, pour ce qui le concerne, de passer ensuite, avec le titulaire proposé, le marché de fourniture et la livraison de sel de déneigement dans la cadre de la viabilité hivernale de ses voiries. La commune de La Bresse participe également à ce groupement de commande et en sera le coordonnateur, chargée d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents. Chaque membre pourra ensuite passer, avec le co-contractant proposé à l'issue de cette procédure, un marché individuel à la hauteur de ses propres besoins, de même qu'il en assurera ensuite le suivi et le contrôle de la bonne exécution.

Conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique, une convention constitutive du groupement sera signée avec l'ensemble des adhérents, dont le projet est joint en annexe. Le Conseil Municipal a désigné M^{me} Maryvonne Crouvezier représentante titulaire de la Commune de La Bresse au sein de la commission consultative du groupement, en qualité de membre titulaire et M. Jérôme Mathieu en qualité de membre suppléant.



Eau

Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur le dit service, au plus tard 9 mois après la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques.

Point important : il fait apparaître le coût réel au m³ du prix de l'eau par le biais d'une facture proforma, arrêtée à 120 m³ pour permettre une comparaison entre communes à l'échelon national.

Le rapport du Conseil Municipal est mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L1411-13 du CGCT

Principaux chiffres du rapport transmis aux membres du Conseil Municipal :

- Nombre d'habitants desservis légèrement en hausse : 14 961 (résidents permanents : 4301, résidences secondaires : 10 660)
- Nombre d'abonnés : 4087 (résidents permanents : 1 955, résidences secondaires : 2 132)
- Volume d'eau consommé légèrement en baisse : 234 000 m³
- Montant des recettes : 564 376 €
- Rendement du réseau de distribution : 80 %
- Montant des travaux réalisés : 239 729.36 €
- Coût de fonctionnement : 512 016.98 €



Il est ajouté que beaucoup de demandes de raccordement au réseau ont été reçues cette année pour cause de sources tariées notamment sur le secteur rue Mougel Bey.

Fixation des tarifs de l'eau pour l'année 2023

Décision Conseil Municipal
Septembre 2022

	Tarifs 2023 H.T.	Rappel tarifs 2022 HT
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi - Tarif au m³	115,93 €	107,37 €
jusqu'à 100 m ³	0,237 €	0,2195 €
au delà de 100 m ³	0,905 €	0,8379 €
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
Frais de jaugeage	18,93 €	17,53 €
Frais d'étalonnage	18,93 €	17,53 €
Frais d'ouverture et de réouverture	18,93 €	17,53 €
Frais impossibilité de relevé de compteur	18,93 €	17,53 €
Compteur diam 15 sans tête radio	39,11 €	36,22 €
Compteur diam 15 avec tête radio	118,83 €	110,03 €
Compteur diam 20 sans tête radio	43,70 €	40,46 €
Compteur diam 20 avec tête radio	123,83 €	114,66 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	79,78 €	73,87 €
Pièces particulières : coût réel + 15 %	Coût réel + 15 %	Coût réel + 15 %
Main d'œuvre par heure	29,77 €	27,56 €
Coût TTC raccordement sur le réseau public d'eau potable		
Branchement unique (une seule habitation ou un seul abonné)	440,56 €	407,93 €
Branchement immeuble collectif (à compter du 2 ^e logement)	200,04 €	185,22 €
Pour INFO : Facturation de 120 m³ eau HT (sans la redevance pollution et les taxes)	Tarifs 2023 H.T.	Rappel tarifs 2022 HT
Abonnement	115,96	107,37 €
1 ^{re} tranche (jusqu'à 100 m ³)	23,70	21,95 €
2 ^e tranche (au-delà 100 m ³)	18,10	16,76 €
Total HT	157,76 €	146,08 €
prix ht/m³ EAU	1,315 €	1,217 €

Urbanisme

Cessions de terrains à :

M. Indeherberg Patrick – Route de Lambexaire terrain complémentaire

- références cadastrales : AR N° 196
- surface : 309 m² - zone Nh du PLU
- tarif : 15 € le m² s'agissant d'un terrain non constructible
- présence cours d'eau à la charge de l'acquéreur - frais de la transaction à la charge du demandeur
- conditions particulières : terrain cédé à titre de terrain complémentaire à usage de stationnement et/ou de mise en place d'un assainissement autonome selon les autorisations à obtenir.

Le terrain cédé sera non aedificandi. Aucun projet de construction ne pourra y être réalisé.

Avis des domaines 2021 – 88075 – 92467 du 15 décembre 2021

À la SCI du Pré de la Selle, M. Franck Claudel - Impasse du pont Gueury

Terrain complémentaire appartenant à sa propriété Impasse du Pont Gueury.

- AY 737 pour 1a 57ca, AY 738 pour 79ca, AY 736 pour 4a13 ca surface totale de 6a 49ca,

Les parcelles AY 737 et AY 738 sont issues d'un ancien chemin désaffecté. Ce chemin n'a plus d'usage pour la circulation, un autre chemin existe pour cet usage à proximité immédiate.

Pour permettre la cession, et après constat de la désaffectation, il est proposé le déclassement de ces 2 parcelles.

- Servitude : compte tenu de la présence d'une conduite de refoulement EU sur les parcelles AY 737 et 738, l'ensemble de la zone soit 2a 36ca sera en zone non aedificandi et ne pourra pas recevoir de construction. Une servitude de tréfonds, d'accès et d'intervention sera constituée au profit du service gestionnaire ou ayant droit selon le plan joint.
- Zone UB du P.L.U.
- Tarif pour AY 736 pour 4a 13ca : 30 €/m² et Tarif pour AY 737 et 738 : 15 €/m²
- Frais afférents à la transaction notamment géomètre et notaire à la charge de M. Claudel Franck.
- Avis des domaines n°2022-88-075-51130 du 01/07/2022

Lot n°6 au Lotissement "Les Balcons de La Rigue" à M. Adamczyk Simon et M^{me} Berveiller Emma

- Surface totale : AP 1564 (1232 m²) AP 1610 (21 m²) – surface totale : 1253 m²
- Zone du PLU : 1AU,
- Tarif : 39,76 € TTC le m² selon délibération 130/2022 du 20/06/2022
- Les diverses taxes de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,

Lot n°20 au lotissement "Les Balcons de La Rigue" à M. et M^{me} Magnier Gilles

- Surface totale : AP 1618 (23 m²) AP 1588 (1144 m²)
surface totale : 1167 m²
- Zone du PLU : 1AU,
- Tarif : 39,76 € TTC le m² selon délibération 130/2022 du 20/06/2022
- Les diverses taxes de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Avis des Domaines N° 2022 88 075 22280 du 30/03/2022

Terrain à bâtir – à M. et M^{me} Duchene Chemin du Bambois AP 1740 partie

M. et Mme Duchene ont sollicité la Commune pour un projet de résidence principale sur un terrain communal – Chemin du Bambois.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de Certificat d'Urbanisme opérationnel favorable le 17/08/2021.

Le Conseil Municipal autorise la mise en vente de l'emprise nécessaire à un terrain à bâtir Chemin du Bambois AP 1740 partie.

La surface sera délimitée par géomètre pour permettre la cession définitive.

Occupation de terrain communal/construction sur terrain communal :

Cession de régularisation - SCI du Pré de la Selle, M. Franck Claudel – Route du Droit AP 1712

Suite de la délibération cadre du 25 juin 2018 portant évolution des modalités de mise à disposition des terrains communaux, la Commune a entrepris l'étude des cas particuliers des occupations de terrain communal avec des constructions. Le Conseil Municipal a déjà statué à plusieurs reprises sur des dossiers de régularisation.

M. Franck Claudel, SCI du Pré de la Selle, a fait connaître le souhait d'une régularisation par acquisition :

- Références cadastrales : AP 1712
Surface totale : 144 m² Zone PLU : A
- Tarif : 5 €/m²
- Estimation des domaines n° 2021-88-075-80019 du 27/10/21
- L'acquéreur aura à supporter toutes les servitudes apparentes ou non apparentes pouvant grever le terrain, notamment la présence de canalisation d'un réseau public ou privé (source) le cas échéant.

Acquisition de terrain appartenant à Vosgelis Rue de la Résistance – AC 594

Dans le cadre des opérations de construction Rue de la Résistance par Vosgelis, il est nécessaire d'adapter le réseau électrique. La mise en place d'un nouveau transformateur sera nécessaire. L'emplacement dédié est situé sur une emprise appartenant à Vosgelis.

Après examen de sa demande, il est proposé l'acquisition de l'emprise aux conditions suivantes :

- références cadastrales : AC 594
- surface : 90 m² selon le plan établi par le Cabinet de géomètre Demange
- acquisition à titre gratuit
- prise en charge des frais afférents à cette transaction par la Régie Municipale d'Électricité (notaire, géomètre, etc.)

Divers

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ESF La Bresse

Par courrier du 28 juillet 2022, la commune a été sollicitée par l'ESF La Bresse qui souhaite pouvoir bénéficier d'un financement de la commune pour la réalisation de deux projets. Ces projets consistent d'une part, en la construction d'un chalet sur le site de Lispach afin de permettre une présence annuelle sur le site et d'autre part en l'acquisition d'un mur d'escalade mobile qui serait installé sur le domaine de La Bresse Hohneck afin de développer les activités quatre saisons sur ces deux sites.

Ces investissements, dont le montant se porte à 50 000€, pourraient être éligibles aux aides « LEADER Fonds Européens » s'ils bénéficient d'une aide publique.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt que présentent ces opérations pour le développement de l'offre de loisirs et de tourisme de la commune, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000€ à l'ESF La Bresse.

Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le 1^{er} juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021. À compter de cette date, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes.

- Afin de prendre en compte les différentes nouvelles mesures détaillées ci-dessous, il convient de modifier le règlement intérieur du Conseil Municipal, notamment :
- Le compte-rendu des séances des assemblées délibérantes est supprimé. En remplacement, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, mentionnant le résultat des votes, est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine après la séance.
- Les délibérations signées par l'exécutif local et par le ou les secrétaires de séance sont transmises au contrôle de légalité, puis publiées sur le site Internet de la Commune. L'affichage n'est plus obligatoire.

- Le procès-verbal de chaque séance n'est plus signé par l'ensemble des membres du Conseil Municipal, mais uniquement par le maire et le ou les secrétaires. Il est arrêté au commencement de la séance suivante lors de laquelle des remarques peuvent être ajoutées. Il contient la teneur des discussions au cours de la séance, mais n'a pas pour objet de retranscrire in extenso et mot pour mot les interventions de chacun.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente sur le site internet de la commune. Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public.

Consultation municipale sur le projet de périmètre du futur scot à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses Vallées

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à l'échelle intercommunale, instaurés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000.

Ce cadre législatif a motivé la création originelle, le jour-même, du syndicat mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées, sur un périmètre comparable au périmètre des 3 communautés de communes et 32 communes formant le Pays actuel.

Ces schémas de cohérence territoriale (SCoT) visent une mise en cohérence des différentes politiques sectorielles d'aménagement du territoire (organisation de l'espace, habitat, déplacements, environnement, équipement commercial...) sur de larges bassins de vie.

Aussi, les SCoT s'inscrivent dans plusieurs principes :

- Equilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- Diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- Respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain.

Les SCoT doivent permettre d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du changement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

En ce sens, ils ont notamment vocation à être rapprochés des démarches de type « PCAET », dans laquelle se sont lancées les trois communautés de communes formant le Pays de Remiremont et de ses vallées. Il en est de même s'agissant de la démarche « Trame Verte et Bleue » animée sur le Pays en collaboration avec le PETR voisin du Pays de la Déodatie.

À l'échelle locale, un SCoT assure ainsi la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou communaux (PLU) et des cartes communales qui doivent tous être compatibles avec ses orientations.

Le PETR « Pays de Remiremont et de ses Vallées » est compétent, depuis sa création, en matière d'« Élaboration, révision et modification du Schéma de Cohérence Territoriale » et son territoire n'est aujourd'hui pas couvert par un SCoT.

En l'absence de SCoT applicable, les communes sont soumises à la « règle d'urbanisation limitée » qui empêche d'ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation, sauf dérogation préfectorale sous conditions.

Dans ce contexte, le PETR et ses trois communautés de communes membres ont exprimé le souhait unanime, par voie de délibération entre le 18 mai et le 20 juin 2022, de lancer l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle des 32 communes constituant le périmètre du Pays de Remiremont et de ses vallées. Suite à ces délibérations, les services de la Préfecture demandent que cette proposition soit soumise à la consultation de chacune des 32 communes qui constituent le Pays de Remiremont et de ses vallées, selon les règles de majorité qualifiée.

En cas d'accord du Conseil Municipal quant à cette proposition, il convient, pour lancer l'élaboration du SCoT à l'échelle du Pays, de demander la définition, par arrêté préfectoral, d'un périmètre à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses vallées.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé sur un périmètre de SCoT à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses vallées, dénomination "Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Remiremont et de ses Vallées".

Étude de fréquentation sur le site du Lac de Lispach et du Lac des Corbeaux

Les deux PETR du Pays de la Déodatie et du Pays de Remiremont et de ses Vallées se sont associés pour conduire une mission d'expertise consistant à diagnostiquer les capacités d'accueil touristiques de sites naturels emblématiques du Massif des Vosges. Cette mission doit se traduire par des propositions qui permettront d'organiser la fréquentation, de préserver l'attractivité, les richesses patrimoniales et environnementales de ces sites sur lesquelles reposent la notoriété et l'attractivité de nos territoires.

Cette initiative, animée par un groupement de bureaux d'études, associe les différents acteurs des deux Pays précités et s'appuie sur le déploiement d'un système de comptage automatique de visiteurs in situ (à pied ou à vélo), à même de permettre de connaître et analyser la fréquentation de ces sites.

Le Conseil Municipal a approuvé l'installation d'un compteur mobile au Lac des Corbeaux et au Lac de Lispach jusqu'au 31 décembre 2023 (conventions établies).

Quelques chiffres déjà connus :

Semaine du 15 août : 16 000 personnes au lac des Corbeaux, 6 700 au lac de Lispach et 10 400 personnes au sommet du Hohneck

1^{re} semaine de septembre : 3 500 personnes au lac des Corbeaux, 2 500 au lac de Lispach et 4 000 au sommet du Hohneck.

VIVRE ENSEMBLE

Prime communale à l'accession à la propriété résidence principale

À l'occasion de l'acquisition de votre logement ou de la construction de votre habitation en résidence principale, la Commune de La Bresse attribue, sous certaines conditions, une prime d'accession à la propriété.

Pour les renseignements complémentaires et retrait du formulaire, s'adresser aux Services Techniques Municipaux service Urbanisme

Tél. : 03.29.25.53.89 ou par mail urba@labresse.fr

La demande doit être présentée dans les douze mois suivants l'acte d'acquisition ou de la déclaration d'ouverture de chantier pour les constructions.

Antenne Maison de Services au Public

Fermeture temporaire jusqu'au vendredi 11 Novembre 2022.

Les structures les plus proches se situent à Saulxures-sur-Moselotte (87 rue du collège) ou à Remiremont (26 route de Charlet).

La Commune de LA BRESSE recrute

15 agents recenseurs
pour la période du 05 janvier
au 26 février 2023

La Bresse
Hautes-Vosges

Profil recherché :

- Sens du contact
- Qualités rédactionnelles
- Discrétion
- Moralité et neutralité
- Sens de l'organisation
- Moyen de locomotion et bonne connaissance du Territoire
- Disponibilité
- Ténacité

S'agissant d'une mission d'intérêt général, ces emplois sont ouverts à tout public (demandeurs d'emploi, actifs ou retraités)

Compte tenu de la spécificité, les agents recrutés devront s'engager pour la totalité de la mission.

Renseignements :
Service à la Population – Elise VALDENNAIRE - 03-29-25-40-21

Date limite de candidature : 31 octobre 2022

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV)
à Madame le Maire - 12 Place du Champetel - 88250 LA BRESSE
ou sur info@labresse.fr





Nouveau à La Bresse

Millet a ouvert ses portes à La Bresse avec les marques Millet et Lafuma. Millet, 11 quai des Iranées 88250 La Bresse

Tél : 03 29 26 22 30

Facebook : @Millet La Bresse

Instagram : @millet_labresse



Marc Morel
construction

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250
03 55 23 54 23



TAXI DENIS
88250 LA BRESSE

06 76 47 33 95

Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR
Colis et Messagerie

Vie communale

Chez Mad' Laine

- MERCERIE ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- NOUVEAUTE** Mercerie ouverte les vendredis après-midi à partir du 4 novembre 2022
- Les SOINS d'ESTHETIQUE, les après-midis sur rendez-vous

Esthéticienne-massotse diplômé d'état
 Chez Mad'laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
 03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90
 facebook.com/chezmadlaine

HOTEL & RESTAURANT *****

LES VALÉES

RESTAURANT LE DIAMANT

31, rue Paul Claudel
88250 La Bresse

labellemontagne

Tel : 03 29 25 41 39
lesvallees-labresse.com

LA BRESSE

SUPER U

Horaires du lundi au vendredi : 8h30 - 19h30
 samedi : 8h30 - 19h30 - dimanche et jours fériés : 9h - 12h

PRODUITS REGIONAUX

SUPER U courses **U**.com

Pizzas Artisanales
Cuites sur Pierre
et fabriquées sur Place

Chaudes ou Froides

SPORTS PASSION

Chez Pierre

Biscuitier Chocolatier Glacier

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point des Champions, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.

Stationnements possibles :
 Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au parking récemment aménagé par la commune, rue de la Claireie.

Restaurant L'Ebresse
Lounge Bar

Horaires d'Ouverture

Lundi : Fermé
 Mardi 12 h - 13 h 30
 Mercredi - Jeudi - Vendredi 12 h - 13 h 30 / 19 h - 21 h
 Samedi 12 h - 14 h / 19 h - 22 h
 Dimanche 12 h - 14 h

2 rue du Hohneck - 88250 LA BRESSE
 03 29 61 28 31
 contact@lebresse.fr

CATENA CUISINE PLAISIR

Le chef, c'est vous !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
 Décoration - Cadeaux - Petit électroménager
 Plein air - Salons de jardin

La Maison JUMAU
 LA BRESSE - 03 29 23 75 76
 la-bresse.cuisineplaisir.fr

MAISON GRANDEMANGE

4, rue du Hohneck 88250 La Bresse / tel : 03 29 25 54 89

épiceries chicha papeterie régional alternatif café

PMU, FDJ, PRESSE logos.

Vie communale

Association familiale

Nouveau Matériel à L'Association Familiale.

Un broyeur à branches et végétaux est maintenant disponible pour la location à ses adhérents.

Broyeur thermique 13ch.

Capacité de broyage jusqu'à 40 mm.

S'adresser à **Pascal Perrin** : 0329254794.

Vide armoire et coffre à jouets

Dimanche 20 Novembre de 8 h à 14 h

Salle des Fêtes de La Bresse.

Tarif 5 euros la table sur emplacement de 2,5m.

Réservation avant le 11 Novembre au 06 80 72 23 69
 ou manifestation@af-labresse.net



ACTUALITÉS

Vie communale

Groupe Saint-Laurent

En maternelle, chaque mardi matin, des enfants de la crèche rejoignent les petits écoliers pour s'initier à l'anglais. Dans les premières années de leur vie, les enfants sont principalement axés sur la parole. Un enfant apprend sa langue maternelle chaque jour grâce à son entourage, en écoutant ce que les parents et les proches disent. Lorsqu'il entend une langue différente de sa langue maternelle, il procède exactement de la même manière, il écoute la consonance, apprend les différentes expressions et mots. En rendant l'apprentissage ludique, engageant, les enfants vont progresser à leur rythme. C'est en misant sur les chants, les jeux, les saynètes que Madame Cochenet va leur apprendre la langue de Shakespeare.



Évènementiel

Elmer Food Beat

Elmer Food Beat c'est plus de 1000 concerts à travers la France et l'Europe et des millions de kilomètres parcourus, c'est plus d'un million de disques vendus, des morceaux repris par plusieurs générations et des disques d'or et de platine. Mais c'est aussi l'Olympia à guichet fermé, une victoire de la musique et des milliers de filles montées sur scène.

Avec un 6^e album (Back in Beat) sorti en 2019, Elmer Food Beat c'est le remède contre la morosité, le traitement idéal pour une guérison totale.

En première partie : See You At Sunset du rock électro qui décoiffe !

<https://my.weezevent.com/elmerfoodbeat-labresse>



MLC

On connaît la chanson !

Une photo : une chanson

Vous aimez la photo, vous aimez la chanson, vous êtes invités à réunir ces deux passions en participant au 22^e concours de photo organisé par la MLC. Paysages, personnages, moments de vie. En espérant que vous serez nombreux à participer et, un peu plus tard, à venir découvrir cette exposition. Un espace y sera réservé pour quelques photos des concours précédents.



Petit K

Petit K de retour dans ses montagnes pour vous offrir un moment de magie au cœur de l'hiver.

Après un été à courir les festivals et à faire les premières parties de Patrick Bruel et Bénabar, c'est en véritable star que Petit K va investir la Salle des Fêtes de la Bresse pour un voire deux concert(s), qui devraient ravir un public. Des textes, des mélodies entêtantes vous attendent le 4 février 2023. Petit K à domicile

<https://my.weezevent.com/petit-k-a-domicile>

22^{ème} CONCOURS PHOTO AMATEUR
" ON CONNAÎT LA CHANSON "
Une photo = une chanson

" Sous les Sunlights des Tropiques "

Participation gratuite — Date limite de dépôt : 29 Octobre 2022

Exposition des Travaux :
Maison de La Bresse du 01 au 20 novembre 2022
ECSF de Cornimont du 28 novembre au 16 décembre 2022

Renseignements et règlement : MLC 03 29 25 60 09 - www.miclabresse.fr

Évènementiel

Exposition Les amis de Pforzheim



Les amis de Pforzheim présentent une nouvelle exposition sur les **Déportés des Hautes-Vosges - Travailleurs forcés à Pforzheim en 1944-1945**. Elle aura lieu **du 5 au 25 novembre 2022 à l'Espace Culturel et Social de la Pranzière à Cornimont**. L'exposition développe le contexte de terreur et de politique de terre brûlée, le bombardement de Pforzheim, les témoignages, l'amitié franco-allemande, le devoir de mémoire. Une **vidéo** retrace les étapes de cet exil forcé, de la rafle au travail de mémoire. Un **livre** intitulé **Reconnaissance** est tiré de l'exposition. Il est actuellement en souscription au prix de 30 €. L'ouvrage sera disponible pour la fin de l'année. L'exposition est ouverte au plus grand nombre afin de mieux connaître **cette tranche de l'histoire** et ses douleurs. Elle s'adresse en particulier **à tous les jeunes et leurs enseignants dans le cadre du devoir de mémoire** afin que les générations futures participent à « l'édification d'un monde plus humain ».

VIDE ARMOIRE ET COFFRE A JOUETS

VENTE DE JOUETS - VÊTEMENTS 0-16 ANS
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE



Dimanche 20 novembre
De 8h à 14h00

Salle des fêtes de La Bresse

Organisation : Association familiale de La Bresse

Tarifs : 5 euros la table sur emplacement de 2,5m

Informations et réservations des tables avant le 11 novembre au :

0680722369 ou manifestation@af-labresse.net

Sport

Tennis de table

La reprise des entrainements aura lieu les mercredis de 16h30 à 18h au centre culturel et social Camille Claudel.
Renseignements au 06 88 94 48 45



Évènementiel

Des animations culturelles aux saveurs musicales !

Concert Visuel

Samedi 12 novembre

20h - Maison de La Bresse

Quand les images se racontent en musique ou quand les notes s'évadent dans les paysages... Le guitariste François Bégel propose une ballade musicale à la guitare pour accompagner les balades photographiques de Sylvie Pierrat. Ici, les notes emmènent doucement le spectateur sur tous les chemins parcourus, en ville, en montagne, dans la forêt...

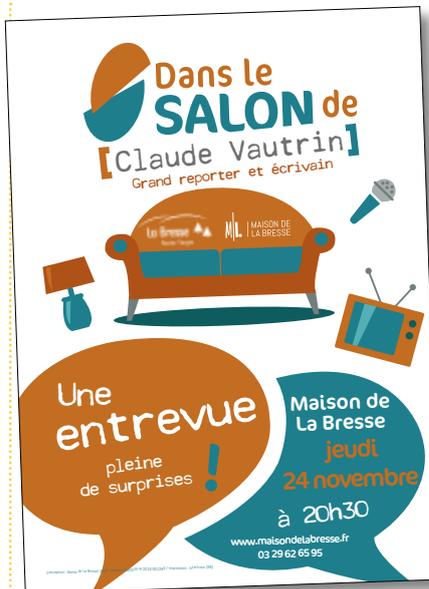


Tout savoir sur la Maison de La Bresse

Le meilleur moyen de connaître toutes les informations utiles et pratiques de la Maison de La Bresse, c'est de s'inscrire à la newsletter... Vous serez ainsi le premier à connaître la programmation, les ateliers artistiques, les stages, les rencontres... etc etc

Ça vous intéresse ?

Rien de plus simple : envoyez un mail à maisondelabresse@labresse.fr avec comme objet "inscription Newsletter Maison de La Bresse"



Dans le salon de Claude Vautrin

Jeudi 24 novembre - 20h30 - Maison de La Bresse

Dans le salon ?

Un entretien original et insolite avec un invité hors du commun, dans une mise en scène étonnante. Une soirée rythmée par différentes interventions inattendues pour découvrir l'homme sous toutes ses facettes.

Claude Vautrin ?

Grand reporter et écrivain, voyageur de l'extrême, rédacteur en chef et animateur TV... Bref, un homme qui

mérite d'être rencontré et qui plus est dans son salon !

Conte - Les Elles de la Forêt

Samedi 3 décembre - 20h - Salle des Fêtes

Les ELLES de la forêt c'est un conte à deux voix : celle de Mapie Caburet, conteuse, et celle du violoncelle de Stann Duguet. Ce conte est un hommage aux forêts massacrées, à ces arbres sauvés pour devenir des instruments...

Les ELLES de la forêt, c'est un récit d'anticipation dont l'intrigue se passe en 2222, dans le "monde d'après", dans une ville blanche, aseptisée, silencieuse, où les arbres et la végétation sont totalement absents... Un jour Suzy-Ann, l'héroïne, découvre par hasard un arbre oublié, porte d'entrée d'une forêt sauvage, mystérieusement cachée. Elle décide de pénétrer dans la forêt, où bien d'autres découvertes et dangers l'attendent...



Récital classique

Dimanche 18 décembre - 17h
Salle des Fêtes

Après plusieurs années d'absence, c'est avec plaisir que le récital classique de Julie Richard revient dans la programmation de la Maison de La Bresse. La pianiste sera accompagnée par la chanteuse lyrique Delphine Ribémont Lambert. Toutes deux proposeront un répertoire autour du thème de Noël et de l'hiver.



MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 2 novembre 2022

Semaine du 2 au 8 novembre



LE PETIT NICOLAS - QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ?

Sortie : 12 octobre 2022 (1h22). Animation, Famille, Comédie, Aventure réalisée par Amandine Fredon et Benjamin Massoubre

Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Près, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises, et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs, et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.



SIMONE, LE VOYAGE DU SIECLE

Sortie : 12 octobre 2022 (2h20). Biopic réalisé par Olivier Dahan avec Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Élodie Bouchez

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.



TORI ET LOKITA

Sortie : 5 octobre 2022 (1h28). Drame réalisé par Luc Dardenne et Jean-Pierre Dardenne avec Pablo Schils, Joely Mbundu, Alban Ukaj

Aujourd'hui en Belgique, un jeune garçon et une adolescente venus seuls d'Afrique opposent leur invincible amitié aux difficiles conditions de leur exil.

Semaine du 9 au 16 novembre



LE PETIT NICOLAS - QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ?

Sortie : 12 octobre 2022 (1h22). Animation, Famille, Comédie, Aventure réalisée par Amandine Fredon et Benjamin Massoubre

Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Près, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises, et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs, et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.



L'INNOCENT

Sortie : 12 octobre 2022 (1h39). Comédie réalisée par Louis Garrel avec Roschdy Zem, Anouk Grinberg, Noémie Merlant

Quand Abel apprend que sa mère Sylvie, la soixantaine, est sur le point de se marier avec un homme en prison, il panique. Épaulé par Clémence, sa meilleure amie, il va tout faire pour essayer de la protéger. Mais la rencontre avec Michel, son nouveau beau-père, pourrait bien offrir à Abel de nouvelles perspectives...



LE NOUVEAU JOUET

Sortie : 19 octobre 2022. Comédie réalisée par James Huth avec Jamel Debbouze, Daniel Auteuil, Simon Faliu Sami vit heureux dans une cité de banlieue, entre ses amis, voisins et sa femme Alice. Pour l'anniversaire de son fils, l'homme le plus riche de France fait ouvrir le grand magasin qui lui appartient. Alexandre choisit Sami, le gardien de nuit, comme nouveau jouet...



BELLE ET SEBASTIEN : NOUVELLE GENERATION

Sortie : 19 octobre 2022 (1h36). Aventure, Famille réalisée par Pierre Coré avec Michèle Laroque, Robinson Mensah-Rouanet, Alice David

Sébastien, 10 ans, passe ses vacances à contrecoeur à la montagne chez sa grand-mère et sa tante. Il doit donner un coup de main à la bergerie, rien de bien excitant pour un garçon des villes comme lui... Mais c'est sans compter sur sa rencontre avec Belle, une chienne immense et maltraitée par son maître. Prêt à tout pour éviter les injustices et protéger sa nouvelle amie, Sébastien va vivre l'été le plus fou de sa vie.



LE PHARAON, LE SAUVAGE ET LA PRINCESSE

Sortie : 19 octobre 2022 (1h23). Animation réalisée par Michel Ocelot avec Oscar Lesage, Claire de La Rue du Can, Aïssa Maïga

3 contes, 3 époques, 3 univers : une épopée de l'Égypte antique, une légende médiévale de l'Auvergne, une fantaisie du XVIIIe siècle dans des costumes ottomans et des palais turcs, pour être emporté par des rêves contrastés, peuplés de dieux splendides, de tyrans révoltants, de justiciers réjouissants, d'amoureux astucieux, de princes et de princesses n'en faisant qu'à leur tête dans une explosion de couleur.



EO

Sortie : 19 octobre 2022 (1h29). Drame réalisé par Jerzy Skolimowski avec Sandra Drzymalska, Tomasz Organek, Mateusz Koscikiewicz

Le monde est un lieu mystérieux, surtout vu à travers les yeux d'un animal. Sur son chemin, EO, un âne gris aux yeux mélancoliques, rencontre des gens bien et d'autres mauvais et fait l'expérience de la joie et de la peine, mais jamais, à aucun instant, il ne perd son innocence



LE PHARAON, LE SAUVAGE ET LA PRINCESSE

Sortie : 19 octobre 2022 (1h23). Animation réalisée par Michel Ocelot avec Oscar Lesage, Claire de La Rue du Can, Aïssa Maïga

3 contes, 3 époques, 3 univers : une épopée de l'Égypte antique, une légende médiévale de l'Auvergne, une fantaisie du XVIIIe siècle dans des costumes ottomans et des palais turcs, pour être emporté par des rêves contrastés, peuplés de dieux splendides, de tyrans révoltants, de justiciers réjouissants, d'amoureux astucieux, de princes et de princesses n'en faisant qu'à leur tête dans une explosion de couleur.



PLANCHA

Sortie : 26 octobre 2022 (1h37). Comédie réalisée par Eric Lavaine avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Guillaume De Tonquédec

Huit ans ont passé pour les personnages de Barbecue : cette année ils se réjouissent de fêter les 50 ans d'Yves. Ce devait être en Grèce ce sera finalement dans le manoir familial d'Yves en Bretagne : vieilles pierres, lande fascinante, plages de sable fin et fest-noz endiablés, tout y est, mais sous la pluie. Cette météo tempétueuse va mettre les nerfs du groupe d'amis à rude épreuve. Et surtout, l'anniversaire d'Yves va être l'occasion de révélations inattendues...



BOWLING SATURNE

Sortie : 26 octobre 2022 (1h54). Thriller, Drame réalisé par Patricia Mazuy avec Arieh Worthalter, Achille Reggiani, Y Lan Lucas

Interdit aux moins de 16 ans
À la mort de leur père, Guillaume, policier ambitieux, offre en gérance le bowling dont il vient d'hériter à son demi-frère marginal, Armand. L'héritage est maudit et va plonger les deux hommes dans un gouffre de violence...

Semaine du 30 novembre au 6 décembre



YUKU ET LA FLEUR DE L'HIMALAYA

Sortie : 19 octobre 2022 (1h05). Animation, Famille, Comédie musicale réalisée par Arnaud Demuyne et Rémi Durin

En haut des plus hautes montagnes de la terre vit une plante qui se nourrit de la plus parfaite lumière du soleil. Elle s'appelle... la fleur de l'Himalaya. Yuku quitte sa famille pour partir à la recherche de cette fleur à la lumière éternelle. Elle veut l'offrir à sa grand-mère qui a annoncé qu'elle devra bientôt partir avec la petite taupe aveugle dans les méandres de la terre. Mais pour la trouver, il y a un long voyage à parcourir, semé d'obstacles. Il faut traverser le terrible domaine des rats dégoutés sous le château, la prairie aux corbeaux, cruels et voraces, la forêt enchantée où l'on se perd. Et, surtout, le petit pont de la peur, qui est gardé par le loup ! Mais sur son parcours, grâce à sa musique et à ses chansons, Yuku va se faire beaucoup d'amis. Ils sont le bien le plus précieux pour réussir l'aventure de la vie.



AMSTERDAM

Sortie : 1^{er} novembre 2022 (2h15). Thriller, Drame, Policier réalisé par David O. Russell avec Christian Bale, Margot Robbie, John David Washington

L'histoire de trois amis proches qui se retrouvent au centre de l'une des intrigues parmi les plus secrètes et choquantes de l'histoire américaine.



CLOSE

Sortie : 1 novembre 2022 (1h45). Drame réalisé par Lukas Dhont avec Eden Dambrine, Gustav De Waele, Emilie Dequenne

Léo et Rémi, 13 ans, sont amis depuis toujours. Jusqu'à ce qu'un événement impensable les sépare. Léo se rapproche alors de Sophie, la mère de Rémi, pour essayer de comprendre...

La citation du mois

« Si en novembre il tonne,
l'année suivante
sera bonne »



La photo du mois



L'activité du mois

Confiture de châtaignes fraîches

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1 kg de châtaignes fraîches
- 1 kg de sucre cristal
- 1 gousse de vanille

Étape 1

Incisez les châtaignes en fendant leur peau avec un couteau sur le côté bombé. Ébouillantez-les pendant 45 minutes dans une casserole sur feu vif. Égouttez les châtaignes ensuite, puis retirez la fine peau blanche qui les recouvre pendant qu'elles sont encore chaudes.

Étape 2

Passez les châtaignes épluchées au moulin à légumes afin d'obtenir une purée bien lisse et homogène. Pesez la purée obtenue, pesez le même poids en sucre cristal.

Étape 3

Fendez la gousse de vanille en deux dans la longueur. Dans une bassine à confiture, déposez le sucre cristal, un verre d'eau et la gousse de vanille fendue. Portez à ébullition sur feu vif, puis baissez le feu sur feu doux et laissez cuire pendant 10 minutes.

Étape 4

Au bout de ce temps, ajoutez la purée de châtaignes à la préparation et mélangez. Laissez cuire 30 minutes en remuant régulièrement.

Étape 5

En fin de cuisson, retirez la gousse de vanille de la préparation, remuez une dernière fois.

Étape 6

Mettez cette confiture de châtaignes fraîches dans des pots préalablement ébouillantés. Fermez les pots avec leur couvercle, puis retournez-les immédiatement. Laissez-les refroidir à température ambiante avant de consommer la confiture.

Petite astuce

Il est conseillé de laisser reposer cette confiture de châtaignes fraîches 24 heures minimum avant de la consommer, même si elle a préalablement refroidi.



Les monuments à La Bresse



« Notre commune compte de nombreux lieux où l'histoire a laissé des traces imprégnées jadis dans la mémoire collective. Grâce au travail de chacun, des services techniques et des particuliers qui entretiennent gracieusement les monuments, nous les conservons en bon état et accueillants.

Lorsque l'on parle d'histoire, on parle souvent du devoir de mémoire et la municipalité tient à continuer ce travail! Nous ne devons pas oublier!

Ce dossier nous rappelle l'histoire des nombreux lieux de souvenirs qui jalonnent notre ville. »

Yannick Daniélou, conseiller délégué aux associations patriotiques.

Les monuments à La Bresse

En France, quand on parle des monuments aux morts, on fait référence à un type de monument commémoratif érigé au lendemain de la Première Guerre mondiale dans presque toutes les communes du pays. Il existe également, en France comme ailleurs dans le monde, des monuments élevés à la mémoire d'un événement ou de victimes ; généralement situés sur le lieu authentique ou symbolique, par exemple un lieu d'arrestation ou d'exécution de résistants pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ces monuments sont souvent assimilés à des monuments aux morts, mais ils sont de plus en plus clairement qualifiés de « mémoriaux ».



L'immense deuil de la Grande Guerre a encouragé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, un immense marché s'ouvre et ce sont quelques 35 000 monuments qui sont érigés malgré les difficultés liées à la reconstruction. Dès lors, rares sont les communes de France dépourvues de monument, c'est plus de 95 % d'entre elles qui en possèdent un.



COMMENT ILS MOURURENT

Discours de M. Camille Mougel

Maire de La Bresse

Vous avez considéré comme un devoir de votre charge de venir, en ce jour, rendre à nos morts le solennel hommage qui est dû à leur mémoire. Soyez-en remerciés au nom de la commune de La Bresse, arrosée du sang de ces martyrs.

16 septembre : C'est l'attaque du maquis de Gérardmer, l'assassinat de Marcel Perrin, première victime... Une atmosphère lourde, présage d'événements graves, pèse alors sur La Bresse.

20 septembre : Le maquis de la Piquante-Pierre est attaqué, et la Gestapo traque ici les patriotes soupçonnés d'aider à la Résistance. On apprend bientôt que Marcel Mauffrey et Jean Antoine ont été massacrés après avoir subi sous les yeux des leurs un interrogatoire qui fut un martyr auquel assistait Jean Claude.

Constant Géhin, Émile Bresson étaient eux aussi arrêtés, avec les membres de leur famille qui n'avaient pu se mettre à l'abri. Pendant ce temps, l'attaque du maquis se poursuivait et Maurice Amet était fusillé par les Allemands au moment de la retraite. Vers le soir les Nazis descendaient à La Bresse, emmenant des prisonniers, et le lendemain matin on découvrait au Pré de l'Orme, au bord de la route, treize cadavres, parmi lesquels Constant Géhin, Émile Bresson, deux pères de famille, et le malheureux Jean Claude, âgé de dix-sept ans. Dans la même journée, à midi trente, vingt sept autres patriotes étaient abattus aux Combes. Là se trouvaient Michel Lemaire et les fils Poirot. Dans la même soirée, la Gestapo et les miliciens, honteux de leur besogne, abattaient deux autres jeunes gens au fond d'une gorge peu en vue du Raindé. Quant à Pierre Vaxelaire, il fut fusillé en essayant de regagner La Bresse. Et René Remy, lui, succombait lors d'une attaque du maquis de Charmes.

Voilà le tribut de La Bresse... Celui des autres communes n'est pas moindre : Cornimont, quinze victimes; Saulxures, huit; Thléfosse, cinq; Vagny, Xonrupt, deux; Dommartin, Bussang, Épinal, Mulhouse, Paris, un; Monsieur Jean Bodenreider, notre maire déporté, disait ce jour-là : « Enterrons-les à l'endroit même où ils sont tombés, ils n'y seront pas longtemps et très bientôt nous leur rendrons l'hommage qui leur est dû, dans une cérémonie digne de leur sacrifice ».

Que d'événements se sont passés depuis. D'abord le régime de terreur imposé par la milice et la Gestapo. L'appel auquel devaient répondre deux fois par jour toutes les personnes civiles et religieuses détenant une parcelle d'autorité.

Puis la dure Libération; la déportation des hommes de quatorze à soixante-cinq ans, à la tête desquels se trouvait (pour l'exemple) cet homme d'élite, cet homme de devoir au grand cœur qu'est notre maire. Il a fallu voir l'exode des vieillards, des femmes, des enfants, et, pour finir, la destruction de La Bresse par le fer et par le feu.

La Bresse, malgré ses misères et ses ruines, a voulu que son premier effort soit pour accueillir, dans son église encore meurtrie, ces victimes de la sauvagerie allemande.

Aucun âge, aucune condition n'ont été épargnés, et si nous avons voulu que ces cercueils soient déposés ici, devant le monument aux Morts, c'est pour unir leur sacrifice à celui de leurs aînés. Les uns comme les autres ont versé leur sang pour le même idéal : le salut de la France.

Il nous reste à nous recueillir devant leur généreux sacrifice et puis en tirer la leçon.

Nous, les compatriotes de ces héros, vous surtout qui avez pu vous soustraire à un impitoyable et cruel destin, souvenons-nous toujours de ce qui demeure la dernière volonté de nos morts : « Une France forte, belle et pure ».



Les monuments sont avant tout une expression collective de deuil. Mais ils révèlent aussi le langage symbolique utilisé pour les contemporains des années 1920, et le message qu'ils adressent aux générations futures.

Si les réalisations de monuments aux morts sont négociées à l'échelle communale, le phénomène a cependant une dimension nationale. La commune de La Bresse en compte de nombreux, construits au fur et à mesure des conflits.

Monument aux morts

Le monument aux morts, placé au fond du cimetière, fut inauguré en 1923 en hommage aux 300 Bressauds qui ont perdu la vie lors du premier conflit mondial. Deux années de travail par 13 ouvriers furent nécessaires à sa réalisation. Ce mémorial est considéré comme l'une des plus belles œuvres d'art de l'époque. Il est composé de 43m³ de granit de La Bresse (120 tonnes). Les différentes pièces furent assemblées sans joint.

Sculpteur : Marcel Paupion Mosaïstes : les Frères Maumejean Peintre : Clément Serueau

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, deux piliers furent ajoutés, pour y graver les noms des hommes morts pour la France pendant ce terrible conflit.

Ce monument est une œuvre d'art classé. Il est d'ailleurs classé dans les 10 premiers monuments de France de 14-18.



Monument des Combes

Il est composé de 27 stèles en granit de La Bresse, représentant chaque Maquisard fusillé par les Allemands le 21 septembre 1944 à 12h15 et ce après avoir été torturés pendant plusieurs heures dans les locaux des écoles privées, où ils avaient été enfermés après avoir été fait prisonniers lors des combats.



Depuis le monument, il y a une vue imprenable sur le col du Brabant, limite de La Bresse et de Cornimont. Culminant à 878 mètres, ce col est doté d'une chapelle dédiée à Notre Dame des Agonisants. Elle a subi les bombardements de 1944 et a été restaurée en 1954. Sa singularité réside dans la présence d'une imposante croix en grès rose encadrée dans l'un de ses murs.

Monument des fusillés des combes

C'est à cet endroit, face à la Croix, que les 27 résistants fusillés le 21 septembre 1944 à 12 h 15 ont été enterrés sommairement dans une fosse commune le lendemain. Ce n'est que le 2 avril 1945 qu'eut lieu une cérémonie d'inhumation à l'attention des 51 Patriotes fusillés à différents endroits de la localité. Les corps furent ensuite restitués aux familles pour être inhumés dans leur localité d'origine.

25 septembre 1949 : inauguration des Monuments aux fusillés des Combes et du Pré de l'Orme. Remise de la Croix de Guerre à la Commune (citation à l'ordre de l'armée) par le Général Zeller.



Monument du sacré-cœur des Bouchaux

Il a été édifié par la Paroisse avec le concours de la Commune en 1952, en raison du fait que La Bresse avait été providentiellement épargnée lors des combats des 21 et 22 juin 1940. La statue de Bronze posée sur un socle en granit avait été réalisée dès 1942, mais de peur qu'elle soit volée, elle fut cachée à l'église tout le temps du conflit, expliquant ainsi une édification plus tardive.



Stèle de l'évacuation de la population bressaude

Cette stèle rappelle le douloureux épisode d'évacuation de la population bressaude, démunie, par le col de la vierge, traversant la forêt dans un mètre de neige, puis évacuée vers Remiremont et la Haute Marne. L'histoire relate un parcours dans la souffrance et le martyre, subi par les vieillards, les femmes et les enfants. Elle a été inaugurée le 7 juin 1997.

La vierge du Chastelat

Le monument soutenant la Vierge du Chastelat fut érigé en 1923 selon un vœu de la paroisse pour avoir été épargnée lors de la guerre 14/18. « À l'entrée de La Bresse, dans un site ravissant, sur la roche du Chastelat qui domine la vallée de la Moselotte, se dresse aujourd'hui, comme sur un piédestal prédestiné, un monument de granit surmonté d'une statue de la Sainte Vierge. C'est l'ex-voto de reconnaissance que les habitants de cette localité, située sur l'ancienne frontière, ont voulu ériger à la plus puissante des protectrices. La plaque commémorative porte en effet cette inscription :

**LA BRESSE À MARIE
1914-1918**

**Posuerunt me Custodem
Ils m'ont établie leur Gardienne »**

Extraits recueillis dans « Le monument du Chastelat »



Le carré de la Brayotte

La Brayotte fait partie du sentier historique de la Piquante Pierre.

La résistance opiniâtre des maquisards se solde par 14 tués, dont le chef de Centaine ; leurs noms figurent sur les croix.

Le 18 juin 2022, la commune a organisé une cérémonie de l'appel du 18 juin, sur ce site préservé.



Stèle et cimetière du Chemeneau

Située sur le territoire de la Commune de La Bresse, la première stèle édiflée en 1949 rappelle le souvenir des Patriotes du Maquis de Gérardmer qui furent abattus lors des combats du 16 septembre 1944 en ce lieu de Noiregoutte et la Brayotte. Ils ont dû se replier à cet endroit alors que l'implantation initiale était située à la chaume de Saint Jacques devenue intenable, pour cause de dénonciation.





Stèle de l'union nationale des Combattants d'AFN

Inaugurée le 25 octobre 1995, cette stèle rend hommage et rappelle le souvenir des 30 000 morts pour la France dans la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc, de 1952 à 1964.

Stèle des fusillés de Vologne

Cette stèle fut édifée suite à souscription des habitants du secteur et inaugurée le lundi de Pâques 1947 à l'endroit où fût abattu le résistant Jean Antoine. Les noms de Jean Claude, plus jeune résistant fusillé dans la nuit du 20 septembre 1944 et seulement âgé de 17 ans, et également Constant Gehin, figurent sur la plaque en granit.



Monument du Pré de l'Orme

Il est composé d'un massif en granit où repose un Gisant figurant un homme blessé, édifié à l'embranchement de la route du droit, où furent fusillés 13 patriotes dans la nuit du 20 septembre 1944 (Maquisards et civils), fait prisonniers ou arrêtés par les Allemands après avoir été interrogés et torturés. Inauguré le 25 septembre 1949, le gisant est l'œuvre du sculpteur Joseph Rivière, qui a obtenu le Grand Prix de la Biennale de Sculpture de Belgique en 1950.

Croix et stèle de l'instituteur Marcel Mauffrey

Érigé à l'endroit de l'exécution de ce résistant arrêté dans son école, une croix a tout d'abord été posée à cet endroit, puis par la suite, en 1947, une stèle de granit rappelant le martyre de ce Patriote.





Stèle du 4^e régiment de tirailleurs tunisiens au Hohneck

Elle rappelle les terribles combats de ces soldats venus d'Afrique du Nord pour libérer la France dont une compagnie (la 4^e) fut pratiquement anéantie. Les Allemands reprirent possession du Hohneck à partir de décembre 1944, et ne le quittèrent que fin février 1945. Cette stèle fut édifée à l'initiative du commandant Bernard Schaeffer pour remplacer la première qui avait été enlevée et saccagée.

Stèle du bataillon « Jura » Régiment des Tirailleurs Tunisiens de Franche-Comté au Hohneck

Elle rappelle la prise de ce sommet de La Bresse le 3 décembre 1944 par cette unité de libérateurs aidés et guidés par deux jeunes résistants bressauds qui s'étaient engagés dans ce Régiment. Dans cette attaque surprise, ils furent aidés par une tempête de neige et un épais brouillard, et furent ensuite relevés par une compagnie du 4^e RTT.



Carré militaire du cimetière communal

Ce carré regroupe les soldats de 14-18, morts de leurs blessures à La Bresse, et dont les corps n'ont pas été réclamés.

Après les combats de 1940 et 1944, on dénombrait aussi un cimetière de soldats français à Vologne (Pont Jean-d'zouze) et un de soldats allemands au Chajoux (pépinière de l'école publique).

Plaque de la réquisition des hommes de La Bresse. La plaque commémorative, inaugurée le 23 février 1994, rappelle que la date du 8 novembre 1944 où les hommes valides de 15 à 65 ans furent rassemblés devant l'église pour être déportés en Allemagne pour le travail obligatoire.





Article du groupe majoritaire

Communauté de communes et transfert de compétences

Créée officiellement le 1er janvier 2022, notre nouvelle communauté de communes est maintenant bien en place.

Suite à sa création, certains équipements ont été transférés volontairement, comme la piscine de La Bresse, les bibliothèques de La Bresse, Cornimont et Saulxures, les écoles de musique de Vagny et de Basse sur le Rupt.

La volonté des élus est que l'ensemble des équipements de même type soit dedans ou en dehors de la Comcom. Ainsi le camping du Mettey à Vagny a été réintégré à la commune de Vagny, les élus ne souhaitant pas intégrer tous les campings du territoire.

Ces équipements communautaires sont désormais gérés par les équipes de la CCHV, et après des mises au point et calages de démarrage, les services sont bien assurés sur l'ensemble du territoire.

Ce nouveau découpage communautaire implique aussi d'autres transferts de compétences dont on se serait bien passé au regard des échéances annoncées : ainsi les compétences Eau, Assainissement et Urbanisme seront transférées d'office au 1er Janvier 2023.

Concernant l'assainissement, notre commune faisant partie d'un syndicat intercommunal avec Cornimont, il n'y aura que peu de changement dans un premier temps, le SIA La Bresse Cornimont continuant à fonctionner comme avant.

Pour l'eau, le transfert est plus complexe et génère beaucoup d'anticipation et d'adaptations afin que le service rendu aux usagers reste des plus optimal.

Beaucoup trouvent ce transfert intelligent, la gestion de l'eau pouvant s'envisager au niveau du territoire et plus seulement à l'échelle de chaque commune... Seulement, il est nécessaire de tout mettre à plat dans les moindres détails, car qui dit compétence communautaire, dit aussi tarif uniformisé et service identique...

Nous partagerons cette vision communautaire, mais nous restons très vigilants sur le mode de transfert et le mode de gestion du futur service auprès de notre population.

Le travail que nous avons mené depuis des décennies doit être reconnu et valorisé. Ce n'est pas un hasard si nous pouvons nous réjouir d'avoir le meilleur rendement réseau du territoire, une très bonne connaissance de nos réseaux, un service au public optimum avec une maîtrise des prix aux usagers...

Nous sommes très mobilisés pour que ce service reste le même après le transfert et nous militons pour que, dans un premier temps, la CCHV délègue ce service aux communes qui le souhaitent, ce qui est notre cas. Tout cela pour continuer à bénéficier sur notre commune, d'un service des eaux performant et réactif...

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que plus c'est grand mieux c'est, mais plutôt que chacun doit continuer à travailler pour construire un service intercommunal équitable et efficace.

Autre compétence transférée d'office : l'urbanisme... sujet sensible et stratégique ; le choix a été fait de garder au plus proche les équipes compétentes sur ce dossier.

Notre PLU étant en cours de révision, nous avons obtenu que nous puissions, au sein de notre commune, continuer à étudier et élaborer ce document stratégique. Toutefois, à la fin de son élaboration, il devra être validé formellement par le conseil communautaire.

De plus en plus souvent, le législateur fait le choix de nous imposer des transferts de compétences vers l'intercommunalité ; nous ne sommes pas foncièrement contre, mais nos instances dirigeantes nationales doivent se rendre compte que l'échelle communale reste très pertinente pour nombre de services à la population.

Le fait de regrouper est rarement un gage d'économie à court terme. Par contre le fait d'éloigner les centres de décisions des populations contribue à brouiller la vision de l'action publique au plus près des habitants.

Nous sommes pour une intercommunalité forte, pertinente au côté des communes et pas à leur place, avec une mise en œuvre échelonnée dans le temps.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 octobre 2022

Au fil de l'actualité communale...

Publication des procès-verbaux

En octobre 2021, nous écrivions « Publication en ligne des procès-verbaux, c'est fini ! ».

Jusqu'en juin 2022, l'obligation de publication ne portait que sur le **compte-rendu** du conseil municipal. Ce document retrace les décisions prises en séance, mais **sans en détailler les débats**. Ceux-ci sont retranscrits dans un autre document, le PV, mais sa publication n'étant pas obligatoire, la municipalité de La Bresse l'avait suspendue en 2021.

Or une nouvelle ordonnance impose aux communes, à partir du 1^{er} juillet 2022, que tous les actes administratifs, **dont le PV**, soient publiés sur leur site internet (Cf Flash info 1/2022 Préfecture). Les argumentations de chacun, les questions des élus et les réponses de la municipalité seront de nouveau accessibles aux bressauds. La démocratie ne peut que s'en réjouir.

Énergie et eau : des biens communs

- La **transition énergétique** était au centre de notre campagne et depuis le début de la mandature, nous ne cessons d'inviter la municipalité à s'y engager pleinement. La rénovation énergétique serait en cours, nous dit la majorité dans sa tribune d'août 2020. Deux ans plus tard, nous n'en avons pas vu la couleur. Le dernier débat d'orientation budgétaire, présenté en février 2022, ne fait aucune mention d'investissements tournés vers la sobriété énergétique. Mais il a suffi d'un conflit à notre porte, rendant la problématique énergétique bien palpable, pour qu'on commence à comprendre que toute la marche de la société était tributaire d'une ressource **sous contrainte**, l'énergie, ... et qu'il y avait donc un brin de pragmatisme dans notre démarche.

Dans l'urgence, on communique alors sur quelques mesures de bon sens, mais aux effets souvent limités (réduction de l'éclairage, lequel représente moins de 1% de l'énergie consommée en France).

Les actions significatives, portant sur les transports et le chauffage (2/3 environ de la consommation énergétique), se dessinent pour l'essentiel ailleurs, à la CCHV ou au-delà, dans des commissions où nous sommes trop souvent les seuls représentants.

- Concernant la **ressource en eau**, nous ne cessons de le dire et de l'écrire dans cette tribune, il est nécessaire d'organiser des temps d'échanges pour réfléchir à son exploitation et à son utilisation. Nous avons visiblement été entendus puisqu'une réunion de travail est prévue prochainement en marge du conseil municipal.

Communauté de communes (CCHV) :

La fin d'année voit la finalisation des répercussions budgétaires suite à la création de la nouvelle communauté de communes. Au 1er janvier 2022, la piscine communale a été intégrée à la CCHV. Jusqu'alors rattachée au budget de l'OTL, ce transfert a nécessité l'affectation au budget communal de la quote-part « piscine » du résultat du budget 2021 de l'OTL, à savoir un résultat déficitaire de 196 578 euros en fonctionnement et excédentaire de 17 481 euros en investissement.

La communauté de communes a décidé de passer à la « fiscalité unique », ce qui signifie que les impôts économiques seront dorénavant versés à la CCHV et non plus à la commune. Cette perte de produit sera compensée à l'euro prêt par une « attribution de compensation » pondérée des charges transférées de la piscine, du cinéma et de la bibliothèque. Gageons que notre commune n'y sera pas perdante.

Dans quelques mois (1^{er} janvier 2023), les compétences eau et assainissement seront transférées à la CCHV.

L'Urbanisme l'est depuis cette année, avec l'objectif d'élaborer un **PLU intercommunal** compatible avec la loi *Climat et Résilience* d'ici 2027. En attendant, la révision du PLU lancée depuis 2016 semble être toujours au point mort.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Départ en retraite de Christine Poirot

Après avoir été employée à la Résidence les Saules de Saulxures-sur-Moselotte durant 28 années, Christine Poirot a été recrutée à L'Ehpad de La Bresse le 1^{er} février 2008. Elle y a occupé les missions de chef de cuisine, au service des pensionnaires de l'Ehpad, des personnes âgées qui bénéficient des repas à domicile et des enfants de la crèche Multi Accueil "les P'tits Amis de Oui-Oui". Quittant son service au 1^{er} octobre 2022, nous lui souhaitons une belle et agréable retraite.



Comité de Jumelage La Bresse Ménaka

1^{re} visite d'Ibrahim ag Moha au titre de Président du comité de Ménaka

Espérée depuis plusieurs mois, cette visite amicale, mais pas seulement, s'est enfin concrétisée et calée avec la tenue de notre assemblée générale.

En effet, Ibrahim le disait lui-même : "c'est pour moi une semaine de travail"

Heureux d'être parmi nous, le président du comité de notre ville jumelle nous détaille sa semaine riche en rencontres, rendez-vous de travail et amicaux. Tout d'abord avec les jeunes de la MLC, très motivés et désireux de mettre en place une correspondance avec les jeunes Ménakois et peut être aller plus loin.

Entretiens avec Madame la Maire à la mairie, avec Erik de la radio locale, à la crèche « les P'tits Amis de Oui Oui » et avec les membres du CA et amis.

Retour sur la prise de parole d'Ibrahim à l'AG,

"C'est au nom du comité de Ménaka, des autorités et de toute la population qu'Ibrahim remercie l'équipe municipale, les membres du comité de Ménaka de La Bresse et tous les bressaids pour le soutien moral et financier apporté depuis de si longues années et surtout depuis 2012 lorsque les premières agressions des djihadistes ont attaqué et détruit une grande partie de Ménaka.

Les groupes de l'état Islamique programment ses attaques sans que rien ne leur résiste. C'est ainsi que les habitants leur échappent, dépossédés de tout, se déplacent vers Ménaka. Tous les villages de la région de Ménaka jusqu'à Andérouboukane sont désertés. Malgré tout, un certain nombre de Ménakois ne se résignent pas à baisser les bras et veulent croire en des jours meilleurs. De petites activités voient le jour autour du maraichage, de l'élevage, de petits commerces. Les membres du comité travaillent sur l'élaboration de projets pour venir en aide aux plus démunis. "

Oui, les valeurs essentielles du jumelage ne changent pas, c'est le Respect des différences culturelles sans ingérence ni jugement, l'échange et l'enrichissement mutuel.

Depuis plus de 30 ans, ce sont ces valeurs qui ont permis la réalisation de nombreux projets. Les liens d'amitié, le soutien moral et financier restent forts et sont précieux pour la population.

Gageons que les élèves apprécient davantage leur nouvel environnement de travail !



Vie communale

100 ans Monsieur Vosgien



À l'occasion des 100 ans de Monsieur Vosgien, une cérémonie a été organisée par sa fille en son honneur, la commune s'est associée avec plaisir à cet événement.

Périscolaire

Les enfants du périscolaire du mercredi ont profité de différentes activités :

- Promenade au sentier de la photo du Haut du têt.
- Ramassage de feuilles d'automne.
- Confection d'un grand arbre pour décorer la salle de garderie.
- Participer à un grand jeu sur le thème de l'automne.
- Rénovation des peintures des grilles de l'école.
- Visite de l'exposition à la maison de La Bresse et jeux à la ludothèque.
- Initiation au tennis de table.



La Tourterelle

Les petites sections ont fait de la soupe de courgette et de la soupe de potiron.

Il en faut de la dextérité pour éplucher et couper des légumes !

Ce fut aussi l'occasion de découvrir les couleurs et les formes extraordinaires des cucurbitacées et surtout des saveurs exquises !

Vie communale

Multi-accueil : "Les P'tits Amis de Oui-Oui"

Quand je serai grand, je serai ... pompier !

Au multi-accueil, il tient à cœur des professionnels de faire des enfants les citoyens de demain, ouverts sur le monde et l'environnement local. C'est dans cette optique que les P'tits Amis de Oui-Oui ont répondu présents quand les sapeurs-pompiers de la ville de La Bresse ont proposé une visite de la caserne le mercredi 24 août dernier. Au programme, découverte des uniformes, équipements, véhicules, lances à incendie, ... Une expérience fort enrichissante, qui a aussi permis aux petits de découvrir les lieux, guidés par des pompiers professionnels et volontaires. Les P'tits Amis de Oui-oui remercient vivement ces hommes et ces femmes qui œuvrent quotidiennement et sans relâche pour les secours et la prévention du public.



Groupe scolaire Saint Laurent

Primaire



Dans le cadre d'une séquence sur « la connaissance de son environnement », les CM1 et CM2 de l'école Saint-Laurent ont arpenté les rues de la ville afin d'apprendre à lire et faire un plan.

Pas évident de passer du dessin « classique » à la vue d'ensemble et vue du « ciel ». L'essentiel étant d'apprendre à se repérer et à connaître son environnement (rues, bâtiments importants, commerces...).

Un grand merci à la Mairie pour sa participation via les plans donnés aux élèves. Les infrastructures bressaudes n'ont désormais plus de secret pour nos géographes en herbe !

Collège

Le CDI s'est transformé ces deux premières semaines d'octobre en centre d'élection. En effet, tous les collégiens munis de leur carte d'électeur viennent élire leurs représentants de la classe. En amont, les candidats ont fait campagne. Le jour du vote, les élèves choisissent les deux listes qui leur plaisent dans l'isoloir avant de glisser leur bulletin dans une enveloppe puis dans l'urne. La mairie de La Bresse a prêté tout le matériel électoral qui rend plus officiel ce vote. Les jeunes apprennent ainsi à devenir des citoyens engagés.



Sport

La Bressaude - Mot du président

Septembre, mois de reprise des activités sportives pour les uns, démarrage d'une nouvelle saison pour les autres, le programme des compétitions a été encore une fois copieux avec :

- Le championnat de France de sprint de rollerski
- La première manche du 1^{er} challenge national de biathlon d'été des U15
- Le Martin Fourcade Nordic Festival
- La coupe des Vosges de saut à ski - Crédit Mutuel
- La coupe OPA de combiné nordique en Allemagne et en Autriche
- L'Infernal trail et le trail du Rainkopf,
- L'international six days enduro loto
- L'enduro de Mazel
- Les trials de Maxéville et La Bresse
- Les 7 concours de pétanque dont le championnat des Vosges des clubs vétérans
- La première journée du championnat régional de tennis de table
- Le triathlon de Gérardmer.

Au total c'est 22 compétitions et 30 podiums pour les licencié(e)s.

C'est aussi le mois de préparation des bilans, des Assemblées Générales des sections qui vont s'étaler jusqu'à fin novembre ainsi que des budgets pour la saison ou l'année prochaine. Casse-tête habituel, mais encore plus redouté cette fois étant donné la hausse des dépenses due à l'augmentation des prix des carburants et de la plupart des achats, et l'incertitude qui demeure sur l'évolution des coûts de fonctionnement dans les mois à venir. En espérant que les subventions attendues et indispensables suivront le mouvement pour assurer l'équilibre budgétaire consolidé.

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Omnisports « La Bressaude » est d'ores et déjà fixée au 2 décembre 2022.

Section athlétisme

Grosse rentrée 2022 pour La Bressaude Athlétisme.

En effet, la section a une nouvelle fois organisé le Rainkopf trail le 18 septembre dernier, apprécié par tous les participants pour la qualité des parcours et de l'organisation.

Un franc succès également pour le nombre de licenciés particulièrement pour les catégories Evail Athlé et Poussins. Christine Frécharde se retrouve à la tête d'une trentaine de petits, heureux de se retrouver le vendredi soir au gymnase de La Bresse à 18h.

Et enfin, la section athlétisme est ravie de compter parmi elle un nouvel entraîneur, David Dehaut qui, fort d'une grande expérience de coaching, entraîne les plus grands les lundis et vendredis au stade de La Bresse à 18h également. Il propose aussi, dans le cadre de ses plans d'entraînement des séances hors stade le week-end, pour le plus grand plaisir de ses athlètes

Il est toujours temps de venir rejoindre le groupe ! À bientôt !



Vie communale

Les Toujours Jeunes

Petite semaine sur la Côte d'Opale du 17 au 24 septembre pour 48 personnes.

Cap Blanc Nez et Gris Nez Calais et son beffroi, les phoques de la Baie d'Authie.

Soleil et souvenirs avant l'automne.

Les Toujours Jeunes en répétition

La troupe va commencer ses répétitions pour la fête de Noël des 14 et 15 décembre. Présentations des sketches, décors, costumes sont en bonne voie pour le jour J. Toutes les bonnes volontés sont sur le pied de guerre.

À bientôt avec vos encouragements.



État-civil

Septembre 2022

Naissance

Maya, née le 6 septembre, fille de Christophe Grandjean et Gwendoline Bucher

Mariages

Le 17 septembre, **Jacques Mansuy** et **Laure Mathis** domiciliés à Sierck-Les-Bains (Moselle) en résidence à La Bresse

Le 24 septembre, **Paul Rosso** et **Guénoël Claudel**, domiciliés à Gérardmer en résidence à la Bresse

Le 24 septembre, **Guillaume Collé** et **Laëtitia Mounot**, domiciliés à la Bresse

Décès

Lucie Leduc, âgée de 95 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 3 septembre à la Bresse, célibataire

Pierre Morel, âgé de 72 ans, domicilié 37 route de Gérardmer, décédé le 6 septembre à Remiremont, époux de Anne Clément

Jean Mougel, âgé de 93 ans, domicilié 10 bis rue de Bellevue, décédé le 13 septembre à Cornimont, veuf de Suzanne Mathieu

Marguerite Arnould, âgée de 87 ans, domiciliée 4 rue des Noisettes, décédée le 19 septembre à Remiremont, veuve de Michel Perry

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-
vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

France Services

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,

03 72 58 00 09

Lundi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h

Uniquement sur rendez-vous

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Pas de jour de fermeture

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'été des déchèteries

du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 17h
Mercredi		14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire

Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM

Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines

Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement

Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles

Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme

Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages

Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme

Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales

Mardi de 10h30 à 12h

AGENDA



Expositions, musique, théâtre et animations culturelles

Retrouvez le programme pages 2 et 14 de ce bulletin

Maison de La Bresse >

Infos : Mairie - Service culture
Tél. : 03 29 62 65 95 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr

25 octobre au 20 novembre

Concours photo MLC

Maison de La Bresse >

Mardi au dimanche de 14h à 18h

Infos : MLC - Tél. : 03 29 25 60 09
mlclabresse@wanadoo.fr

5 novembre

Concert Elmer Food Beat

Halle des Congrès > 20h

Infos : Music Live Events
Chantal Poirot - 06 32 50 69 76

11 novembre

Cérémonie patriotique
Commémoration de l'Armistice de 1918
Église et Monuments aux Morts >
à partir de 9h30

Infos : Mairie - Service animations
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

13 novembre

Dimanche en Jeu

Halle des Congrès > 9h30 à 17h30

Infos : MLC Julie Clavreul - 03 29 25 60 09
ludothequemclabresse@gmail.com



19 novembre

Concert Ian Paice (Deep Purple)

Halle des Congrès > 19h

Infos : Rock altitude - www.rockaltitude.fr



20 novembre

Vide armoire

Salle des fêtes > 8h - 14h

Infos : Association familiale - 06 80 72 23 69
manifestation@af-labresse.net

23 novembre

Don du sang

Parking Complexe Piscine >
de 16h à 19h30

Infos : Établissement Français du Sang
03 83 44 62 62

24 novembre

Dans le salon de Claude Vautrin

Maison de La Bresse > 15h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



26 novembre

Sainte Barbe

Halle des Congrès > 18h

Infos : Martin Jean-Claude - 06 73 00 94 80
martinjc3@wanadoo.fr

Le mois prochain



3 décembre

Conte "Les Elles de la Forêt"

Salle des fêtes > 20h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

Culture

Loisirs

Divers